



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 28 NOVEMBRE 2016

3 DÉCEMBRE: JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Assez pour survivre – mais aussi pour vivre?

Le handicap est un des principaux facteurs de pauvreté. Lors de la Journée internationale des personnes handicapées du 3 décembre, des personnes concernées et leurs associations organiseront, sous le slogan «Assez pour survivre – mais aussi pour vivre?», des événements dans toute la Suisse pour attirer et dénoncer cette aberration. Le président de la Confédération Johann Schneider-Ammann lancera un appel à la population pour soutenir cette revendication.

Cette année, la Journée internationale des personnes handicapées se déroulera sous le slogan «Assez pour survivre – mais aussi pour vivre?». Il est prévu d'échanger publiquement sur la question des moyens financiers nécessaires à une vie digne. L'enjeu ne porte pas seulement sur la garantie du minimum vital: pratiquer un hobby, aller au cinéma ou partager un repas entre amis sont autant d'activités essentielles à la vie en société. Or pour bon nombre de personnes handicapées, cela ne va pas de soi. Comme le démontrent les chiffres publiés par l'Office fédéral de la statistique, les personnes avec handicaps sont beaucoup plus exposées que d'autres au risque de pauvreté.

Engagement de la Suisse en faveur d'un niveau de vie adéquat

D'une part, les personnes handicapées sont beaucoup plus souvent frappées par le chômage que les autres, même lorsqu'elles disposent des qualifications requises. Les entreprises n'ont pas la volonté d'engager des personnes avec handicaps, et manquent d'incitations pour ce faire. D'autre part, les personnes qui, en raison d'un handicap, ne sont pas en mesure de réaliser un revenu dépendent de prestations d'assurances sociales équitables. Or, il n'est pas rare que celles-ci suffisent tout juste à garantir le minimum vital. En ratifiant la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées, la Suisse s'est engagée à ce que les personnes avec handicaps disposent de moyens financiers leur permettant de participer à la vie sociale et culturelle. C'est pourquoi les réformes des prestations complémentaires et de l'AI, dont le Parlement débatera prochainement, ne doivent en aucun cas entraîner des diminutions supplémentaires de prestations. Nombreuses sont les situations, actuellement, où les prestations des assurances sociales s'avèrent à peine suffisantes pour vivre dignement. Ce constat est illustré par trois exemples en annexe.

Mille manières de marquer le 3 décembre

Le 3 décembre, de nombreuses personnes concernées et associations de personnes handicapées attireront l'attention sur l'importance d'avoir un niveau de vie adéquat en organisant des événements dans toute la Suisse: stands, manifestations culturelles, tables rondes et autres actions. Vous trouverez l'agenda des manifestations ainsi que d'autres informations sur le site Web www.3decembre.ch. Le président de la Confédération Johann Schneider-Ammann adressera un appel à la population suisse. Sa déclaration sera publiée sur la page d'accueil de l'administration fédérale.

Renseignements: Catherine Rouvenaz, AGILE.ch, secrétaire romande
catherine.rouvenaz@agile.ch, 079 237 65 02

***Inclusion Handicap** est la voix unifiée des quelque 1,6 mio. de personnes handicapées en Suisse. La faitière des organisations de personnes handicapées s'engage pour l'inclusion de toutes les personnes handicapées ainsi que pour le respect de leurs droits et de leur dignité. Inclusion Handicap réunit 24 associations de personnes handicapées et organisations d'entraide actives à l'échelon national ou dans une région linguistique. Elle défend leurs intérêts et leur propose des conseils juridiques.*